

son pétrole. La taxe à l'exportation diminuera au fur et à mesure que le prix interne grimpera, dans le cadre de l'objectif gouvernemental qui est d'intensifier les travaux d'exploration et d'encourager la conservation de l'énergie.

La question du volume futur des exportations de pétrole a constitué une source de préoccupations pour la population américaine. Récemment, il est devenu manifeste que les réserves connues du Canada n'étaient pas aussi importantes que les prévisions initiales le laissaient croire et qu'exploitées au rythme actuel, elles s'épuiseraient sous peu. Il est également devenu manifeste que l'exploitation d'autres sources, notamment celle des sables bitumineux de l'Athabaska, s'effectuerait à un rythme beaucoup moins rapide et à un coût beaucoup plus élevé qu'on ne l'avait d'abord imaginé. Ainsi, vu l'absence de nouvelles sources d'approvisionnement, le Gouvernement canadien a décidé de mettre fin progressivement, au cours des dix prochaines années, à ses exportations de pétrole, dirigées à toutes fins pratiques exclusivement vers les Etats-Unis.

Nous reconnaissons que cette décision pose certaines difficultés pour les Etats-Unis. La décision de procéder par étapes dans la suppression de nos exportations de pétrole témoigne de notre conscience des problèmes qui se posent dans certaines parties des Etats-Unis. Toutefois, vous conviendrez, je crois, que des raisons d'ordre économique et politique empêchent le Gouvernement canadien de continuer d'approvisionner des marchés au-delà de ses frontières, aux dépens des besoins de sa population.

Cependant, nous sommes également conscients du problème particulier des raffineries des Etats septentrionaux du Centre-Ouest, formant le "*northern tier*", qui dépendent entièrement ou principalement du pétrole canadien. Nous nous rappelons que ces raffineurs ont été nos premiers clients durant les années soixante et nous voulons certes minimiser les répercussions que pourraient avoir sur eux les changements de notre capacité d'exportation. Nous avons indiqué au Gouvernement des Etats-Unis que nous étions disposés à explorer les moyens d'atténuer ce problème et, de fait, des discussions se tiennent maintenant à cette fin. Nous croyons que ces raffineurs devraient bénéficier de certains arrangements.

La question du gaz naturel peut poser un autre problème dans le cadre de nos relations bilatérales.

Le 1<sup>er</sup> janvier dernier, le Gouvernement du Canada portait à \$1 le mille pieds cubes le prix d'exportation de gaz naturel canadien. Cette mesure a été prise après qu'il eut constaté que le prix de ce produit canadien était considérablement sous-évalué sur les marchés américains. Le Canada estime que